



RAPPORT D'ACTIVITE 2021



L'innovation
en promotion de la santé :
pour une réponse créative
aux besoins

Réalisation

Rédaction : Julien Aimé, Céline André-Jean, Joffrey Blanck, Emilie Ferial, Johan Freichel, Carole Gravatte, Bénédicte Lalleron, Jeanne Meyer, Anne Patris, Marie Persiani

Relecture : Emilie Christophe, Anne Patris et Marie Persiani

Conception graphique : Emilie Christophe

Illustrations : Piktochart

Utilisation et reproduction

L'Ireps Grand Est autorise l'utilisation et la reproduction du contenu de ce document, sous réserve de la mention des sources.

Ce rapport est téléchargeable sur le site de l'Ireps Grand Est :

www.ireps-grandest.fr

Juin 2022

Sommaire

Le mot de la présidente	3
Qui sommes-nous ?	6
Innover en promotion de la santé ?	10
Hésitation vaccinale et entretien motivationnel : une formation à distance expérimentée en Grand Est.....	12
Des Relais seniors s'engagent pour le lien social des plus de 55 ans ...	14
Capitalisation d'expériences autour d'une formation universitaire : une double innovation pour l'Ireps Grand Est.....	16
Etablissements et services médico-sociaux et Covid-19 : focus sur des initiatives en faveur du lien social en Grand Est.....	18
Formation en ligne : nourrir nos compétences pour soutenir les vôtres	20
E-Meuse santé : quelles recommandations pour le déploiement d'une application santé sur un territoire ?	22
Femmes victimes de violence : accompagner la posture des intervenant·es en périnatalité.....	24
2021, c'est aussi	26
Perspectives	27

Le mot de la présidente

Parler d'innovation en matière de santé et de bien-être social pourrait actuellement apparaître comme subversif voire incongru, tant l'actualité relayée par les médias peut nous faire douter ; par exemple en

ce 31 mai 2022, journée mondiale sans tabac, une chroniqueuse journaliste appuyée par une chercheuse de l'EHESP faisait part, sur les ondes radiophoniques, des efforts décuplés des industriels du tabac pour parvenir à capter toujours plus un public de jeunes consommateurs. A l'aide de produits nicotiniques à mâcher, aromatisés à des goûts fruités prisés par les teen-agers et à des prix défiant toute concurrence ou des e-cigarettes dont le packaging est extrêmement attrayant sous forme de clés USB, les stratégies commerciales et financières sont percutantes et honteuses. Sans compter que ce secteur industriel est un des plus gros pollueurs de la planète. Si nous voulons faire face et aller à contre-courant, nous devons poursuivre une démarche proactive au sein de notre réseau associatif. Comme le rappelait François Baudier, Christine Ferron, Eric Legrand et Anne Sizaret dans une note élaborée pour les 20 ans en 2022 de notre fédération à l'issue d'une réflexion collective partagée :

« L'engagement en promotion de la santé est indissociable de l'expertise et de l'innovation. L'un des principaux leviers de l'engagement en promotion de la santé et en faveur de l'équité en santé est le plaidoyer, rendu nécessaire par l'influence de déterminants structurels (politiques, sociaux, environnementaux, commerciaux) de la santé face auxquels il est essentiel de présenter une combinaison *« d'actions individuelles et collectives pour obtenir des engagements et soutiens politiques, une acceptation sociale et des soutiens institutionnels pour atteindre un objectif de santé ou réaliser un programme de santé. »*¹. Or, si le plaidoyer s'appuie avant tout sur le développement de la capacité d'agir des communautés, il mobilise très fortement l'expertise à quatre niveaux : *« la construction de la problématique dans toutes ses composantes, l'identification et le transfert des leviers d'intervention les plus probants, la constitution d'alliances composites et intersectorielles efficaces, l'utilisation des systèmes et mécanismes législatifs, réglementaires et juridiques »*.²

Cette expertise multiple nécessite des connaissances que la recherche « traditionnelle » en santé publique fondée sur le modèle de l'Evidence-Based Medicine ne peut pas produire. Ces connaissances émergeront de modes coopératifs de production de savoirs tels que la recherche interventionnelle en santé des populations, les recherches collaboratives et participatives, la capitalisation des expériences, voire certaines évaluations de processus ou analyses de transférabilité. Ces démarches encore innovantes s'inscrivent dans un mouvement qui se développe depuis quelques années autour de la recherche participative et citoyenne³. »

¹ Carlisle S. Health promotion, advocacy and health inequalities: a conceptual framework. Health promotion international. 2000;15(4):369-76.

² National Collaborating Centre for Determinants of Health (2015). Let's Talk: Advocacy and Health Equity. Antigonish, NS: National Collaborating Centre for Determinants of Health, St. Francis Xavier University. ISBN: 978-1-987901-08-5.

³ IReSP : Livret de référence sur les recherches participatives réalisé dans le cadre de la préparation du colloque « Recherches participatives en santé et bien-être des populations : défis et pratiques » 09 et 10 mars 2022 ; 39 p <https://iresp.net/wp-content/uploads/2022/03/Livret-des-references-sur-les-recherches-participatives.pdf>

Eh bien c'est très exactement ce que propose l'équipe de l'Ireps sur tous les territoires du Grand Est au cours de l'année 2021. Les professionnel·les ont rivalisé d'émulation en créativité, en ingéniosité, en qualité des programmes réalisés, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce rapport d'activité 2021. Je n'irai pas jusqu'à dire que la crise sanitaire nous a rendu plus fort, mais certainement elle a permis d'oser, dans un contexte que personne n'avait encore imaginé, impulser de nouvelles manières de mobiliser les partenaires, d'interpeller les élu·es des territoires, d'accompagner les responsables de services pour permettre de faire valoir la promotion de la santé. Cette révolution est essentielle dans le contexte de déliquescence dans laquelle se trouve le monde hospitalier. Mais qui dit que la santé est la seule affaire des professionnels de santé ? Nous savons que cette vision bien trop manichéenne d'envisager notre santé vient créer des conflits dont on ne peut plus s'extirper et oublie totalement que nous ne résoudrons pas les crises sanitaires successives qui se profilent par des diatribes et en s'appuyant sur un système de santé hospitalo-centré. Regardez l'exemple des établissements sociaux et médico-sociaux quand un focus est réalisé sur le lien social, comment les professionnels et les résidents inventent des solutions fructueuses pour améliorer leur parcours de vie mais aussi certainement leur parcours de santé ?

Et quand un hôpital psychiatrique (le Centre Psychothérapique de Nancy) accepte de se décentrer, de donner la parole aux représentants des usagers en les intégrant au fil du temps à une réflexion de fond sur le changement de paradigme dans la réalisation des soins et que l'on va chercher en même temps la réflexion d'usagers qui ne sont pas à l'hôpital mais vivent des expériences communautaires régulières car confrontés aux mêmes types de pathologies mais toujours de manière ambulatoire, eh bien ensemble des solutions intelligentes se font jour. Mais ces expériences demandent du temps, de la méthode, de la continuité, du respect mutuel et une vraie reconnaissance des pouvoirs publics. L'Ireps avait formé les cadres de cet hôpital, et les groupements d'entraide mutuelle, qui ont décidé de se lancer dans ce laboratoire d'innovation sociale et nous en voyons les fruits cinq ans plus tard.

Autre axe d'innovation dans nos propres rangs : la crise du Covid a accéléré la mise en œuvre de la charte de télétravail. Nous avions une ébauche en 2020, mais nous avons su capitaliser à partir de l'expérience de ces deux dernières années pour bâtir ensemble avec les salarié·es et particulièrement leurs représentantes (Bénédicte Lalleron, Nathalie Chandioix et leurs suppléantes) que je remercie vivement pour leur investissement au sein du Comité Social et Economique mais aussi dans le lien avec leurs collègues pour que cette dynamique entreprise profite à toutes et tous.

Une association comme la nôtre trouve sa raison d'exister dans son rôle d'aiguillon vis-à-vis des organisations institutionnelles qui nous financent et nous pouvons dire que nous avons vu nettement une confiance s'établir au cours de cette année 2021 se traduisant par un Contrat d'Objectifs et de Moyens et des enveloppes correspondant aux engagements pris. Néanmoins nous devons rester vigilants quant au contexte concurrentiel qui s'accroît au travers des cabinets de consultants.

Notre valeur ajoutée en tant qu'association est bien le fait que nous soyons sans but lucratif, avec des administrateurs engagés pour porter les valeurs partagées avec notre fédération : la participation des populations, la démocratie, l'équité, la dignité humaine, la prise en compte des responsabilités partagées pour une promotion durable de la santé. Que chacune et chacun soit ici remercié·e de son engagement.



Mes plus vifs remerciements s'adressent également à Anne Patris qui réussit des prouesses en trouvant les solutions les plus adaptées pour que la gestion de notre association, tant sur le plan des ressources financières qu'humaines, soit fluide, opérationnelle et ce fut un vrai défi en cette année 2021. Défi gagné. Bravo !

Enfin Marie Persiani, directrice générale, conduit l'Armada en appui avec les cadres référentes d'axe et référentes territoriales Marie Flipo-Gaudefroy, Sandrine Oliveira, Emilie Christophe, Bénédicte Lalleron, Nathalie Chandioux, Emilie Ferial, Valérie Adam (et Stéphanie Jondeau en intérim), Justine Schweich et Cathy Noell. Un collectif qui innove.

Marie Persiani a le souci permanent de la qualité du travail fourni aux partenaires avec lesquels nous nous engageons et porte aux quatre coins de la région Grand Est et dans de multiples instances le plaidoyer en faveur de la promotion de la santé pour tous et dans toutes ses dimensions. Notre Conseil d'administration a beaucoup de chance de pouvoir s'appuyer sur son expertise et sa ténacité à agir. Merci infiniment.

Le 3 juin 2022

Dr Jeanne MEYER

Présidente de l'Ireps Grand Est

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Meyer', with a large loop at the start and a stylized '7' at the end.



Qui sommes-nous ?

L'Ireps Grand Est, association de loi 1901 implantée sur le Grand Est, par son offre de services de qualité et de proximité en promotion de la santé, participe à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la santé des populations.

PROMOUVOIR LA SANTÉ : NOTRE CŒUR DE MÉTIER

La promotion de la santé s'appuie sur des stratégies complémentaires (politiques, environnementales, éducatives...) permettant aux personnes d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé : réaliser leurs ambitions et satisfaire leurs besoins d'une part, et d'autre part, évoluer avec le milieu et s'adapter à celui-ci.

Notre santé, au-delà de nos connaissances ou de nos compétences, est fortement liée à ce qui nous entoure : le soutien dont nous disposons, les conditions dans lesquelles nous vivons et/ou travaillons, les politiques et les aides financières existantes, l'accompagnement des professionnels, l'accès aux services... Le pouvoir d'agir et l'équité sont au cœur de la promotion de la santé.

A celles et ceux qui décident, qui financent, qui interviennent ou qui vivent sur le territoire : ensemble, nous pouvons agir pour améliorer la santé, la qualité de vie et le bien-être des personnes !

L'Ireps Grand Est est adhérente à la [Fédération nationale d'éducation et promotion de la santé](#) (Fnes).

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2021

Dr Jeanne Meyer · Présidente

Elisabeth AUGÉ · Vice-Présidente

Patrick BOURLON · Vice-Président

Myriam CHIGIONI · Secrétaire

François-Paul DEBIONNE · Trésorier

André CLAVERT

Sylvie DELOISY

Stéphane DE POLI

Béatrice DIETSCH

Julien DUFOUR

Stéphane FAVRET

Frédéric IMBERT

Daniel LHUILLIER

Marie-Pierre MARTIN

Robert MERCEY

Albert PORTALES

Catherine VEDDA

EQUIPE

Au cours de l'année 2021

Direction

Marie PERSIANI · Directrice générale

Anne PATRIS · Directrice Gestion, ressources humaines et développement interne

Emmanuelle LORIENT · Assistante de direction

Comptabilité et administratif

Aurélien KAISER · Gestionnaire comptable

Natacha BOUCAU · Assistante comptable

Laurence CHAMAK · Assistante comptable et assistante de sites Bas-Rhin et Haut-Rhin

Catherine EZO'O · Assistante de sites Meurthe-et-Moselle et Meuse

Tatiana GARCIA · Assistante de sites Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne

Emmanuelle LORIENT · Assistante de sites Moselle et Vosges

Communication

Emilie CHRISTOPHE · Chargée de communication

Documentation

Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation

Sébastien BIARD · Chargé de projets en documentation Moselle et Vosges

Natacha BOUCAU · Chargée de projets en documentation Aube et Haute-Marne

Virginie BRIOT · Chargée de projets en documentation Meurthe-et-Moselle et Meuse

Olivier LOMBARD · Chargé de projets en documentation Bas-Rhin et Haut-Rhin

Stéphanie NOIRTIN · Chargée de projets en documentation Aube et Haute-Marne

Formation

Bénédicte LALLERON · Référente Formation

Laëtitia CARRIAT · Assistante Formation

Référentes d'axes

Nathalie CHANDIOUX · Référente Action et coordination

Emilie CHRISTOPHE · Référente Documentation

Sandrine DE OLIVEIRA · Référente Appui méthodologique

Emilie FERIEL · Référente Recherche et Application des connaissances

Marie FLIPO-GAUDEFROY · Référente Appui aux politiques

Bénédicte LALLERON · Référente Formation

Responsables territoriales

Valérie ADAM · Référente territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin

Sandrine DE OLIVEIRA · Référente territoriale Moselle et Vosges

Marie FLIPO-GAUDEFROY · Référente territoriale Meurthe-et-Moselle et Meuse

Stéphanie JONDEAU · Référente territoriale Bas-Rhin et Haut-Rhin par intérim

Cathy NOELL · Référente territoriale Aube et Haute-Marne

Justine SCHWEICH · Référente territoriale Ardennes et Marne

Chargé-es d'ingénierie et de projets en promotion de la sante

Julien AIME (Moselle et Vosges)

Céline ANDRE-JEAN (Aube)

Coline BARBAY (Moselle et Vosges)

Joffrey BLANCK (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Marine BONIN (Haute-Marne)

Juliette BRETON (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Cécile CAYRE (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Nathalie CHANDIOUX (Aube)

Mathilde CHAULIAGUET (Marne)

Emma COSSEZ (Marne)

Ludovic DETAVERNIER (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Justine EBERHART (Moselle et Vosges)

Valérie EVRARD (Moselle et Vosges)

Nina FOUCHARD (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Johan FREICHEL (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Marie-Lise GARDEUX (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Frédéric GILLET (Ardennes)

Sophie GUETAZ (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Carole GRAVATTE (Moselle et Vosges)

Guillaume JOST (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Solène PASCARD (Ardennes)

Aurélien PERISSE (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Stéphanie PRATH (Moselle et Vosges)

Flora RANDO (Meurthe-et-Moselle et Meuse)

Katherine ROZAS (Ardennes)

Aurélien SIMONIN (Bas-Rhin et Haut-Rhin)

Anne VOIRIN (Haute-Marne)

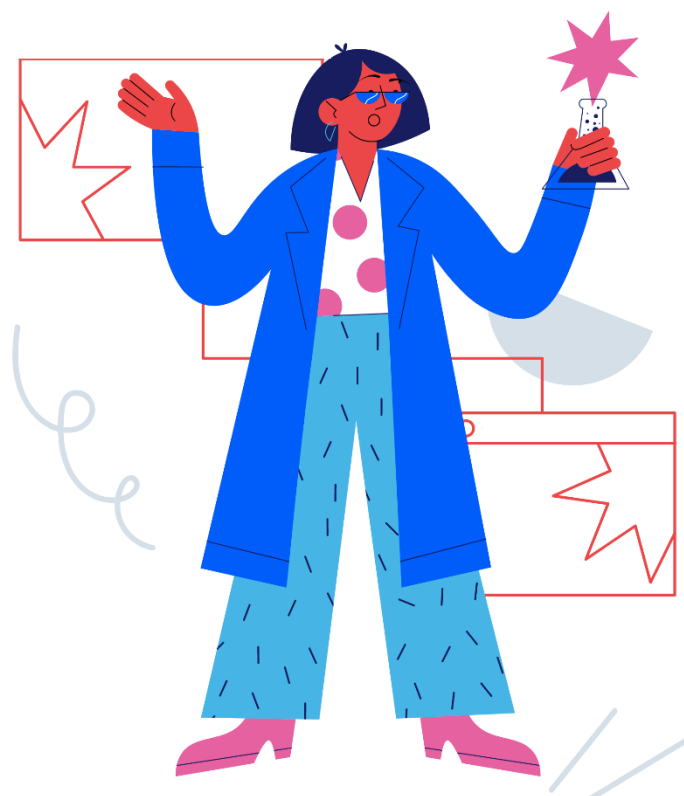
OÙ NOUS TROUVER ?

Un contact en région

contact@ireps-grandest.fr

03 83 47 83 10





Innover en promotion de la santé ?

Si l'innovation est un terme aujourd'hui très utilisé dans notre société et dans le champ de la santé, il n'est pourtant pas univoque. Il est souvent synonyme de progrès technologique. Si cela peut être un aspect de l'innovation, nous préférons une approche plus large du concept, qui définit l'innovation comme **« toute approche, pratique, intervention ou encore tout produit ou service novateur ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations ou de communautés, et dont la mise en œuvre résout un problème, répond à un besoin ou à une aspiration »**⁴. Elle apporte donc une réponse créative à des besoins non ou peu satisfaits sur un territoire ou auprès d'une population donnée. Il peut s'agir d'une initiative nouvelle, adaptée ou renouvelée. L'innovation peut porter sur le fait d'appliquer une idée existante à un autre contexte.

Peuvent donc être innovants dans un projet : le public cible, le thème, les outils utilisés, les concepts mobilisés, les stratégies définies, le processus du projet, le résultat du projet (par exemple, un nouveau service, bien, politique, procédure organisationnelle...), le partenariat... Par exemple, mettre en place un nouveau service ou une nouvelle procédure de prise en charge, qui jusqu'alors n'existait pas sur ce territoire et/ou à destination de cette population.⁵ L'innovation dépasse donc

⁴ Rollin, J., & Vincent, V. (2007). Acteurs et processus d'innovation sociale au Québec, Réseau québécois en innovation sociale, Université du Québec.

⁵ Définition issue du référentiel « Référentiel de la méthodologie et des critères qualité d'un projet en promotion de la santé retenus dans le cadre de l'élaboration du plan d'action des CLS IIIème génération de Strasbourg et Eurométropole de Strasbourg – 2022-2026 », construit par l'Ireps Grand Est dans le cadre de l'axe Appui aux politiques.

la technologie d'un outil, pour être au service d'un projet qui a du sens et améliore l'existant.

Gérard Guingouain indique en 2011 dans « [Horizon Pluriel](#) », revue de l'Ireps Bretagne : « Quels termes associer à « innovation » ? « Progrès » sans doute, mais aussi « rupture », « changement de paradigme », « imagination », « créativité », voire, « révolution ». S'il en est une en matière de santé, c'est bien celle qu'a opérée l'OMS en 1946 en proposant un nouveau modèle biopsychosocial de la santé. La charte d'Ottawa de 1986 pour la promotion de la santé fait aussi partie de ces moments forts ou de rupture qui proposent des changements fondamentaux. Jean-Pierre Deschamps ne rappelait-il pas que « la promotion de la santé est un concept subversif » ? D'où, certainement, la difficulté à l'imposer au-delà de la seule prévention moins perturbante ou plus conforme aux modèles traditionnels. [...] Grenier et Guitton-Philippe⁶ (2010) identifient trois ressorts de l'innovation dans le champ des politiques sanitaires et sociales : l'acteur, le territoire et les outils. L'innovation implique une politique publique qui laisse aux acteurs, dans les territoires, la possibilité d'expérimenter ou d'innover, en fonction d'enjeux spécifiques. Cela renvoie à un mode de gouvernance nécessairement démocratique : « créer, autant que possible, les conditions d'un espace démocratique de consultation et de décision ».

Aussi, un projet innovant découle d'un travail collectif, reliant des acteurs multiples. Son succès implique la participation et la coopération de l'ensemble des parties prenantes : élu·es, professionnel·les, bénévoles et populations, qui sont au cœur de la dynamique d'innovation.

Dans ce rapport d'activité, l'Ireps Grand Est choisit de vous faire découvrir (ou redécouvrir) son action en réalisant un focus par le prisme de l'innovation sur plusieurs de ses initiatives. Le point commun de ces projets, c'est le caractère nouveau de leur sujet, de leur approche, de leur contenu ou de leur mise en œuvre. De plus, tous sont au service d'un changement (dans les pratiques professionnelles, d'une dynamique territoriale ou encore dans le pouvoir d'agir des personnes) qui vise avant tout la réduction des inégalités de santé et l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des personnes.

Marie PERSIANI · Directrice générale · m.persiani@ireps-grandest.fr

⁶ Les auteurs développent un modèle de l'innovation (Modèle de l'Agir De l'Innovation, MADI)



Hésitation vaccinale et entretien motivationnel : une formation à distance expérimentée en Grand Est

#FORMATION

L'amélioration de la couverture vaccinale passe en partie par la capacité des professionnel·les de santé à répondre à l'hésitation des personnes face à la vaccination. En Grand Est, une expérimentation est menée par l'Agence régionale de santé pour renforcer les pratiques professionnelles autour de cette hésitation vaccinale. Missionnée dans ce cadre, l'Ireps Grand Est s'appuie sur un style relationnel basé sur la motivation de la personne et conceptualisé par des psychologues - l'entretien motivationnel - pour proposer 3 sessions de formation à distance « Hésitation vaccinale et entretien motivationnel ».

En 2019, les régions Grand Est et Guyane sont choisies par le Ministère de la santé pour mener une expérimentation visant à renforcer les pratiques des professionnel·les de santé dans le but d'améliorer la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (HPV) chez les filles (et les garçons depuis janvier 2021) de 11 à 14 ans. Dans ce cadre, sont prévues des actions de formation en direction des personnes habilitées à l'administration du vaccin ainsi que des campagnes de vaccination anti-HPV sur le territoire.

Avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé, l'Ireps Grand Est est missionnée en 2021 pour intervenir sur le volet formation, sur 5 départements (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges, Bas-Rhin et Haut-Rhin). Forte de son expérience autour de l'entretien motivationnel depuis plusieurs années, elle s'empare de cette approche pour soutenir les pratiques professionnelles autour de la vaccination dans une formation à distance.

L'entretien motivationnel est une approche centrée sur la personne et vise à accompagner un changement de comportement par le soutien de la motivation intrinsèque, en aidant la personne à explorer et à résoudre son ambivalence⁷. Ses applications ont tout d'abord concerné les addictions dans les années 80, puis se sont étendues à toutes les situations d'accompagnement au changement. L'utilisation de l'entretien motivationnel en vaccination n'est décrite que depuis une dizaine d'années et [a montré son efficacité](#). En 2018, lors [des Ateliers de Giens](#), il est proposé « *de recourir à l'entretien motivationnel pour améliorer l'acceptabilité et la couverture vaccinale du vaccin contre les papillomavirus humains* ».

La formation construite par l'Ireps propose une contextualisation de l'entretien motivationnel à la question de la vaccination. Entre mai et décembre 2021, 3 sessions « Hésitation vaccinale et entretien motivationnel », sont proposées sur 4 demi-journées chacune. Elles mobilisent 4 formatrices et 25 stagiaires aux profils variés : médecins généralistes et spécialistes, sages-femmes, infirmier·ères scolaires, exerçant de façon libérale ou salariée. Prévue initialement en présentiel, la formation se déroule en visioconférence en raison du contexte sanitaire lié au Covid-19 ; ce format permet alors à un nombre important de personnes de se libérer plus facilement pour suivre la formation.

Les objectifs poursuivis sont :

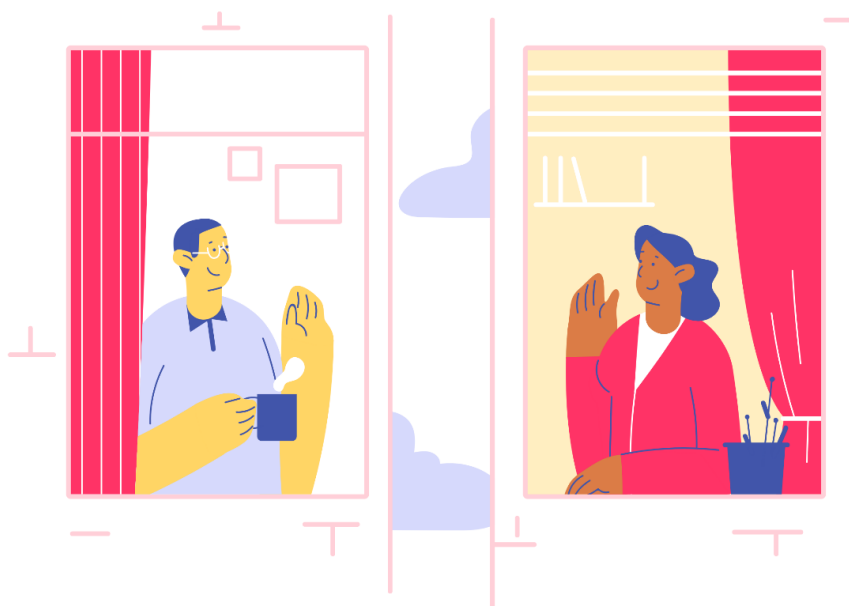
- Situer l'entretien motivationnel dans le cadre de sa pratique et de la vaccination.
- S'approprier les principes de l'entretien motivationnel.
- Identifier et pratiquer les méthodes de l'entretien motivationnel.

A l'issue de la formation, les stagiaires déclarent unanimement pouvoir mettre en application l'entretien motivationnel dans leur pratique, notamment pour identifier chez les jeunes ou les familles les raisons de leurs hésitations envers le vaccin anti-HPV, leurs connaissances et leurs représentations de la vaccination et de leur confiance en leur capacité à agir et pour accompagner les personnes afin qu'elles puissent faire des choix libres et éclairés en matière de vaccination.

Contact

Carole GRAVATTE · Chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé · c.gravatte@ireps-grandest.fr

⁷ Miller W, Rollnick S. [L'entretien motivationnel](#). Paris Dunod-Inter-éditions 2006.



Des relais seniors s'engagent pour le lien social des plus de 55 ans

#PROGRAMME

La France connaît une profonde transformation structurelle de sa population avec un accroissement du nombre de personnes de 60 ans et plus. Pour répondre aux défis du vieillissement de la population et notamment l'isolement social non choisi, il existe des leviers, comme par exemple la mise en place d'une dynamique territoriale autour des personnes âgées, soutenant leur participation à la vie citoyenne. Face à ces enjeux, l'Ireps Grand Est débute en 2021 un projet en faveur du lien social chez les seniors, en s'appuyant sur une démarche participative, positive et globale, développée étroitement avec les acteurs d'un territoire meusien.

Selon les projections de l'Insee, en 2030, près du quart de la population du Grand Est sera âgée de 65 ans ou plus. Un des facteurs d'influence de la perte d'autonomie est le manque de lien social, qui engendre une fragilité physique, psychique et sociale. [Selon un rapport de la Fondation de France en 2016](#), ce phénomène touche environ 1/4 des personnes âgées de 75 ans et plus. L'isolement des seniors, notamment dans les territoires ruraux, s'explique par une forte dispersion géographique des familles, entraînant un éloignement voire une absence de plus en plus importante des enfants. Cette situation a de nombreuses répercussions pour les seniors : problèmes financiers, de santé, d'habitat, qui, n'étant pas repérés assez rapidement, entraînent une certaine complexité dans les prises en charge, voire une bascule vers la dépendance.

« Relais seniors » est une démarche de promotion de la santé qui repose sur la place centrale de la population dans sa mise en œuvre, ainsi que sur son ancrage au cœur du territoire meusien de la Communauté de communes de Commercy, Void

et Vaucouleurs. Ce projet a déjà été expérimenté par l'Ireps sur d'autres départements du Grand Est. Grâce à la mobilisation d'un groupe de personnes de plus de 55 ans, nommé les « relais seniors », avec leur expertise de vie et d'usage, ce projet envisage de soutenir l'existant en matière d'activités proposées dans un quartier. De plus, il prévoit de favoriser l'expression des besoins des seniors et l'adéquation de l'offre du territoire avec ceux-ci. Un ensemble de données est recueilli grâce aux relais seniors qui vont à la rencontre de leurs pairs afin d'identifier les freins et les leviers à la participation aux activités proposées sur le territoire. Des pistes d'actions sont ensuite envisagées. En Meuse, un grand nombre d'acteurs du territoire a contribué à la communication du projet. Cet effort a permis d'identifier 10 potentiels relais seniors qui seront accompagnés et formés au recueil de données auprès des personnes de plus de 55 ans durant l'été 2022.

Ce projet souhaite faire de l'environnement social, et plus particulièrement de la mobilisation sociale et communautaire, un facteur d'influence pour renforcer la qualité de vie en milieu rural. Dans une dynamique partenariale, ce projet concourt à la participation sociale et l'engagement des seniors dans les politiques locales en leur faveur. C'est un espace de rencontre et d'échanges entre la population, les élu-es, les professionnel-les et les bénévoles du territoire. La coopération et le partenariat sont des éléments clés pour la réussite de ce projet.

Ce projet s'appuie sur [les préconisations issues des données de la recherche et des facteurs clés favorisant la participation sociale des aînés](#) :

- Utilisation d'approches de proximité pour prendre contact avec les aînés dans leur milieu de vie et avec les acteurs existants.
- Conception d'activités reconnaissant et respectant les intérêts, les besoins, les expériences et la culture des aînés.
- Soutien de la capacité d'action des aînés dans un contexte où les relations et les rôles sociaux sont importants et porteurs de sens.
- Considération des aînés comme les premiers et principaux acteurs des projets visant leur participation sociale : à la planification, la réalisation et l'évaluation des programmes, et ce, non seulement pour effectuer des tâches techniques, mais aussi pour contribuer à la prise de décisions.
- Utilisation d'approches participatives et démocratiques, s'éloignant des approches directives ou infantilisantes.
- Un programme inscrit dans la durée, d'au moins 6 mois, pour favoriser le sentiment d'appartenance et de relations significatives.

Ce projet est soutenu financièrement par la Fondation de France, ProBTP, le Groupe Agricola, Malakoff Humanis et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Nord-Est.



Les relais seniors en parlent !

[Voir la vidéo de présentation du projet](#)

Contact

Joffrey BLANCK · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé · j.blanck@ireps-grandest.fr



Capitalisation d'expériences autour d'une formation universitaire : une double innovation pour l'Ireps Grand Est

#RECHERCHE

En 2021, l'Ireps Grand Est réalise une capitalisation d'expériences autour de la participation à un diplôme universitaire « Handicaps et troubles du spectre autistique » proposé par l'Université de Lorraine depuis 2015. Cette capitalisation s'appuie sur des entretiens semi-directifs et a pour objectif d'interroger la façon dont les connaissances acquises lors de la formation sont mobilisées dans le quotidien des participants. Tant par son objet que par la démarche adoptée, ce travail est innovant.

Depuis bientôt 7 ans, l'Université de Lorraine propose un Diplôme universitaire (DU) « *Handicaps et troubles du spectre autistique : analyse, accompagnement, prévention des "comportements problématiques"* », soutenu par l'Agence régionale de santé et destiné à un public large de professionnel·les du social ou du médico-social, et de parents. Ce DU contribue à la lutte contre les ruptures de parcours qui touchent les personnes en situation de handicap ainsi que leurs proches, ce qui constitue un enjeu de taille pour permettre l'accès aux droits et à une vie digne. Par ailleurs, la formation souhaite apporter des solutions et des outils pour gérer, prévenir et comprendre les troubles du comportement, en phase avec les connaissances scientifiques les plus récentes et avec les lois nationales ou européennes portant sur l'inclusion, la participation et l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'Université de Lorraine a souhaité mettre en œuvre une démarche de collecte et de partage des expériences des personnes ayant participé à ce DU sous l'impulsion de la Société française de santé publique qui a alors sollicité l'Ireps Grand Est pour ce faire. Cette « capitalisation » consiste à échanger avec ces participant·s sur les apports de la formation, ainsi que sur les freins et les leviers rencontrés dans l'évolution de leurs pratiques - ainsi que celles de leur structure - pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap atteintes de troubles du spectre autistique. L'objectif de cette étude est alors de transformer l'offre de formation en l'adaptant aux profils des participants mais aussi de rendre accessibles des données relatives à la transformation des postures et pratiques professionnelles afin d'attirer de futur·es étudiant·es.

D'un point de vue méthodologique, l'enquête repose sur la réalisation de 10 entretiens semi-directifs analysés sous la forme de « fiches de capitalisation ». L'échantillon de l'étude se compose de personnes ayant participé au DU et il est constitué de façon à couvrir la grande diversité des profils des étudiant·es du diplôme. Les discours recueillis font ensuite l'objet d'une analyse qualitative et lexicométrique (la lexicométrie est l'étude quantitative de textes assistée par ordinateur).

Ce travail est innovant à plus d'un titre :

- La démarche de capitalisation, à laquelle plusieurs membres de l'Ireps ont été formés en 2021 par la Société française de santé publique et l'Ecole des hautes études en santé publique est une pratique innovante dans le champ de la santé publique. Elle facilite le partage de connaissances et s'inspire de méthodes scientifiques pour étudier des interventions en promotion de la santé. La mise en œuvre de cette démarche au sein d'une Ireps est en soi une innovation.
- L'objet constitue la seconde dimension innovante de ce projet. En effet, réaliser une capitalisation d'une expérience de formation sous le prisme de la promotion de la santé est une première nationale. Une telle démarche permet de mettre en évidence l'éventuel impact de la participation à une formation sur les pratiques professionnelles et organisationnelles. Elle apporte une meilleure compréhension des mécanismes de mise en pratique des acquis d'une formation.

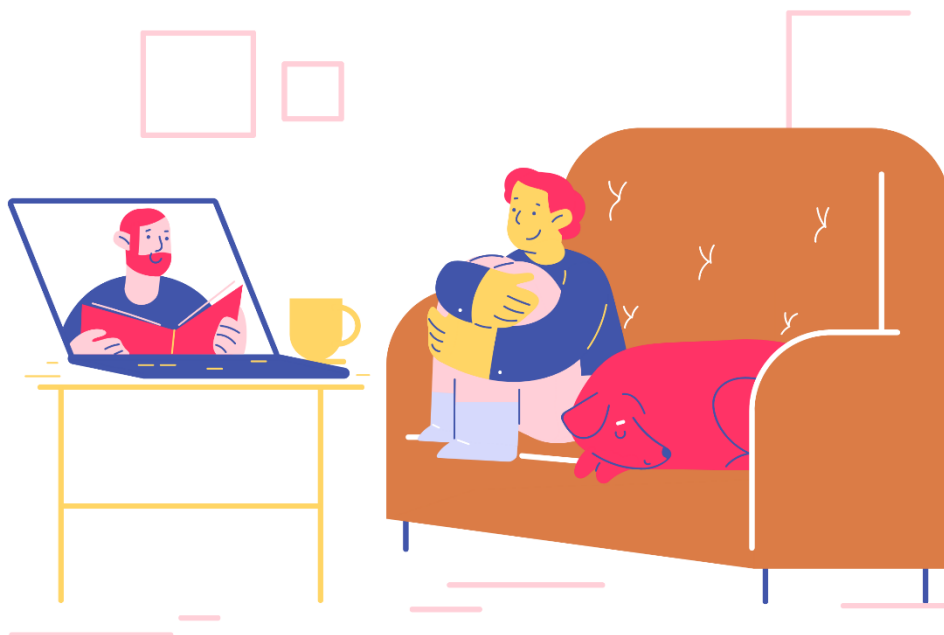
Cette capitalisation peut servir aux organismes de formation afin de transformer leur offre et l'adapter aux participant·es et à leur réalité professionnelle. Elle peut aussi être utile aux organisations au sein desquelles travaillent des personnes formées et qui peuvent ainsi mener des changements institutionnels pour accompagner l'évolution de pratiques de leurs salarié·es. Enfin, cela permet de témoigner de l'intérêt tant théorique que pratique de formations universitaires et de fournir des éléments de plaidoyer pour en assurer la pérennité financière.



Accéder à la fiche de capitalisation
sur le portail des savoirs expérimentaux Caps
<https://urlz.fr/isM9>

Contact

Julien AIMÉ · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé · j.aimé@ireps-grandest.fr



Etablissements et services médico-sociaux et Covid-19 : focus sur des initiatives en faveur du lien social en Grand Est

#PROGRAMME

Durant la crise sanitaire, les établissements et services médico-sociaux (ESMS) ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et même de créativité pour accompagner au mieux, dans des conditions très contraignantes, les personnes âgées et/ou en situation de handicap. Cinq initiatives prometteuses menées par des EMS en Grand Est, permettant de maintenir et/ou de renforcer les actions en faveur du lien social, ont été identifiées. A partir de leur analyse par l'Ireps Grand Est, des pistes de réflexion et des recommandations seront émises dans l'objectif d'améliorer l'engagement politique et institutionnel en la matière, ainsi que les connaissances et les compétences des professionnel-le-s œuvrant sur le champ du handicap et de l'accompagnement des personnes âgées.

Dès mars 2020, différentes mesures de confinement et protocoles sanitaires ont été mis en œuvre au sein des ESMS afin d'éviter la propagation du virus et protéger les personnes accueillies du risque infectieux. La liberté de déplacement a été considérablement limitée, les visites de proches suspendues, et la vie collective fortement restreinte. Certaines personnes accompagnées sont retournées vivre au domicile de leur famille. La pandémie liée au Covid-19 a donc particulièrement impacté ces structures, nécessitant de nombreuses adaptations dans leurs modalités d'organisation et d'accompagnement, tout en impliquant une réactivité et une créativité permanentes des équipes.

Aussi, parmi les différents enjeux auxquels ont été confrontés les ESMS durant cette crise, comment la question du lien social a-t-elle été prise en compte dans le contexte de l'établissement et « hors » établissement ? Quelles initiatives ont été mises en œuvre en la matière ? Comment ? En quoi sont-elles prometteuses, voire innovantes ? Dans quelle mesure participent-elles du maintien et/ou de l'amélioration de la qualité de vie des personnes accueillies et des familles ainsi que de leur pouvoir d'agir à l'échelle individuelle comme collective ? En quoi ces initiatives contribuent-elles à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ?

Une identification de ces initiatives est lancée au printemps 2021 grâce au financement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. A partir de critères qualité en promotion de la santé issus de l'analyse de productions scientifiques, de données probantes et de la littérature grise portant sur le lien social, la gestion de crise en ESMS et l'innovation sociale, le choix se porte vers une méthodologie de repérage de type qualitative. En s'appuyant notamment sur la mobilisation des réseaux de partenaires de l'Ireps et des membres de l'équipe projet (ARS Grand Est, CRSA Grand Est, CREA Grand Est), la sollicitation de personnes ressources (politiques, institutionnelles et professionnelles) dans le champ médico-social en Grand Est, une vingtaine d'entretiens semi-directifs est réalisée auprès de structures porteuses de projets.

Cette phase d'enquête permet d'établir une typologie d'initiatives, dont 5 d'entre elles recouvrent des stratégies d'intervention prometteuses en promotion de la santé, telles que :

- La création d'environnements favorables, la réorientation des services et l'adaptation de l'offre d'activités en faveur du lien social au sein des établissements ;
- Le maintien de liens sociaux à « distance » et le développement des sociabilités numériques ;
- Le maintien et/ou le renforcement de liens sociaux diversifiés et intergénérationnels favorisant les parcours de vie des personnes accompagnées et l'inclusion au sein du territoire de vie ;
- Le maintien et/ou le renforcement du pouvoir d'agir dans un contexte de crise sanitaire.

S'inscrivant dans une démarche compréhensive et collaborative, la deuxième phase du projet (2022) sera dédiée au recueil des retours d'expérience et au vécu des différentes catégories d'acteurs impliqués (postes de direction, d'encadrement et d'accompagnement, personnes accueillies, représentant·es de familles) pour chacune des 5 initiatives retenues.

Ce projet donnera lieu à la rédaction d'un rapport final et à la tenue d'une journée d'échanges de pratiques visant à valoriser les initiatives et les savoirs expérientiels, à évaluer les conditions de pérennisation et d'essaimage de ces dernières à d'autres contextes organisationnels –ordinaires et/ou d'urgence, ainsi qu'à proposer des modalités de capitalisation, de partage, et d'accompagnement afin d'améliorer la qualité des actions en faveur du lien social en ESMS.

Contact

Johan FREICHEL · Chargé d'ingénierie et de projets en promotion de la santé · j.freichel@ireps-grandest.fr



Formation en ligne : nourrir nos compétences pour soutenir les vôtres

#FORMATION

La formation à distance est un axe de développement de l'Ireps Grand Est depuis de nombreuses années. La crise sanitaire, les différents confinements et la nécessaire distanciation physique ont accéléré son application dans l'offre de formation de l'Ireps. Aujourd'hui, l'Ireps poursuit sa veille sur les évolutions en matière de formation en ligne pour les expérimenter dans de nouvelles perspectives.

Depuis plusieurs années, l'Ireps Grand Est mène une réflexion autour de la formation à distance (FAD) en participant notamment à des groupes de travail nationaux sur l'innovation en formation (développement de Mooc ou d'un module Education thérapeutique du patient en ligne avec la Fnes) et en co-construisant avec l'Ireps Bourgogne une formation en ligne sur la méthodologie de projets en promotion de la santé « Aventure en santé ».

Dès 2020, la crise sanitaire met un coup d'accélérateur à cette mutation vers le numérique. Du fait des confinements successifs, l'Ireps s'adapte et crée de nouveaux espaces pour maintenir ses formations en distanciel, tout en garantissant une qualité pédagogique d'apprentissage à ses stagiaires. Elle se munit d'une plateforme collaborative de visioconférence et produit des process et des ressources à destination de son équipe de formateurs et de formatrices (guide d'animation sur

l'outil visio Teams, boîte à outils en ligne recensant des ressources numériques à utiliser en formation) mais aussi à destination des apprenant-es pour faciliter leur utilisation de la FAD.

Dans le cadre de cette transition vers le format synchrone (formation distancielle en direct) imposé par la distanciation, l'Ireps souhaite aller au-delà en investissant le champ de la formation asynchrone (formation différée). Ainsi, en 2021, 4 salarié-es suivent une formation inter-Ireps sur la « mise en place d'un dispositif de formation en FAD sur plateforme LMS » (Ago Ingénierie Formation – Toulouse). Au programme de cette formation :

- La méthodologie de projet de FAD
- L'ingénierie de formation et pédagogique de la FAD
- Les outils numériques de la FAD (ex – H5P, Powtoon, Genially, Canva, Padlet, Kahoot, Mentimeter...)
- L'administration de la plateforme de formation en ligne « Moodle ».

Pour faire suite à cette formation, l'Ireps est en cours d'élaboration d'un module de formation à distance, grâce au soutien financier de l'Agence régionale de santé Grand Est, prévu pour être opérationnel en 2023. Enfin, la mutualisation d'une plateforme Moodle et d'un prestataire communs à plusieurs Ireps est en cours de mise en œuvre (validation des modalités techniques, financières et juridiques en cours).

Malgré un retour vers un contexte favorable au format présentiel, la crise sanitaire a profondément modifié la formation professionnelle. Ces changements, comme l'indique [le baromètre 2021 de l'observatoire Cegos](#), vont toutefois s'inscrire dans la durée. L'Ireps poursuit donc son développement autour des pédagogies innovantes et technologiques, pour proposer une offre de formation adaptée et diversifiée, répondant aux besoins des acteurs du territoire. Cette offre se doit aussi d'être accessible au plus grand nombre : via le numérique par internet mais aussi en présentiel, en proximité sur les départements.

Contact

Bénédicte LALLERON · Référente Formation · b.lalleron@ireps-grandest.fr



En septembre 2021, l'Ireps a reçu la [certification Qualiopi](#) qui démontre la qualité de ses actions de formation et assure leur conformité avec les exigences du référentiel national qualité.

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



[Voir notre offre de formation](#)

[https://www.ireps-grandest.fr/index.php/se-former/nos-
formations](https://www.ireps-grandest.fr/index.php/se-former/nos-formations)



E-Meuse santé : quelles recommandations pour le déploiement d'une application santé sur un territoire ?

#APPUI METHODOLOGIQUE

#RECHERCHE

En 2021, l'Ireps Grand Est produit un travail d'état des lieux et des recommandations sur la mise en place d'un outil numérique en Meuse, visant à renforcer l'efficacité des dispositifs de prévention territoriaux par des solutions novatrices empruntées au numérique. A partir de ces résultats, elle propose un outil d'aide à la décision et plusieurs orientations stratégiques permettant de délimiter les périmètres d'intervention et le contenu attendu de l'outil.

E-Meuse santé est un des projets lauréats du concours national « Territoires d'Innovation » financé par la Caisse des dépôts. Porté par le département de la Meuse, en partenariat avec plus de 42 partenaires réunis au sein d'un consortium, ce projet comporte 14 actions d'innovation fondées sur le numérique dans le domaine de la santé et du soin. L'association Resadom (Réseau de l'Adolescent en Meuse) intervient sur l'action 01.1 qui vise à déployer un outil numérique afin de renforcer l'efficacité des dispositifs de prévention en santé à destination des enfants, adolescent·es, jeunes adultes et parents.

En 2021, l'Ireps Grand Est est mandatée pour réaliser un état des lieux visant à établir des recommandations concernant la mise en place de cet outil. Ce travail s'appuie sur la réalisation d'un portrait de territoire, une analyse de littérature concernant les critères d'efficacité des applications en santé, ainsi qu'un recueil de données qualitatives mené auprès des professionnel·les, des parents et des publics jeunes questionnant leurs attentes à propos d'un outil numérique. A partir des résultats de cet état des lieux, l'Ireps propose :

- Une grille de lecture permettant à Resadom de disposer d'un outil d'aide à la décision quant au déploiement d'un dispositif numérique. Au regard des grilles existantes, cet outil a été conçu en croisant les spécificités du contexte meusien aux critères d'efficacité liés à la mise en place d'applications numériques en santé.
- Des orientations stratégiques permettant de fixer les priorités du cahier des charges de l'outil numérique dans le cadre d'un futur appel à projets (thématiques de santé, publics cibles, modalités du numérique).

L'état des lieux met notamment en exergue un certain nombre de vigilances sur les inégalités sociales d'accès au numérique (physiques, financières et en termes de lisibilité) et l'importance de lier l'intervention humaine à l'outil. Il révèle également les aspects potentiellement novateurs de la mise en place d'un outil numérique au regard des besoins spécifiques du département. En particulier, à condition qu'il s'inscrive en complémentarité et non en remplacement de l'existant, le dispositif peut offrir des solutions originales d'aller-vers les publics invisibles en contexte rural, de même qu'une porte d'entrée vers les dispositifs de prévention du territoire dans une perspective de renforcement de la coordination partenariale.

Contact

Emilie FERIEL · Référente Recherche · e.feriel@ireps-grandest.fr



Femmes victimes de violence : accompagner la posture des intervenant·es en périnatalité

#FORMATION

#APPUI METHODOLOGIQUE

Le Réseau Périnatalité de Lorraine (RPL) développe depuis 2020 un projet d'expérimentation au repérage et à l'accompagnement de femmes victimes de violence. La périnatalité est en effet un temps particulier qui vient mettre en lumière, voire exacerber les violences intrafamiliales. L'entretien motivationnel a alors toute sa place dans la posture d'accompagnement de ces femmes. Pour soutenir les structures intervenant dans ce champ, l'Ireps Grand Est anime en 2021 une formation spécifique à l'entretien motivationnel contextualisé aux violences en périnatalité et accompagne le RPL à l'évaluation de son projet.

En 2020, le conseil de coordination du RPL valide le projet d'expérimentation de personnes référentes violence en maternité et PMI sur le territoire lorrain. Pour les structures participantes, il s'agit de s'engager dans une réelle prise en compte de cette problématique sur leur établissement. Pilier de la démarche, chaque structure identifie une personne référente qui doit déployer 5 missions socles :

- S'approprier les textes fondamentaux et outils de base sur cette problématique
- Identifier les partenaires intervenant dans la prise en charge des victimes

- Organiser et animer au sein de sa structure de temps de sensibilisation et d'information
- Contribuer à la mise en place d'un environnement favorable au repérage
- Participer à l'amélioration continue du repérage et de la prise en charge

Pour appuyer les référent-es dans leurs missions, le RPL propose tout un cycle de formation et d'accompagnement, notamment sur :

- La prévention, le repérage et la prise en charge des violences sexuelles en général avec Stop Violences Sexuelles Alsace (3j)
- Le repérage et l'accompagnement des violences intrafamiliales par Formassad (4j)
- L'entretien motivationnel contextualisé aux violences en périnatalité par l'Ireps Grand Est (3j)

Ainsi, en 2021, 13 professionnel·les de santé suivent la formation proposée par l'Ireps, principalement des sages-femmes mais aussi des gynécologues et conseillères familiales et conjugales. Malgré les difficultés à dédier du temps à la formation face aux urgences des services de santé, les personnes formées, particulièrement satisfaites de l'accompagnement proposé, encouragent la réédition de l'expérimentation et du cycle de formation.

Pour guider leur accompagnement, l'Ireps choisit de s'appuyer sur une action phare en matière d'entretien motivationnel et de violence conjugale : le Programme « Dating Check-up » (Woodin & O'Leary, 2010), intervention brève probante (MET - Motivation Enhancement Therapy ou pratique de renforcement de la motivation) réalisée au Campus universitaire Stony Brook New-York, destinée à des couples présentant des risques de violences conjugales.

Parallèlement à cette formation et grâce au soutien financier de l'ARS Grand Est, l'Ireps propose au RPL un appui méthodologique pour analyser l'expérimentation de son projet. A travers quelques séances d'appui autour des objectifs et des indicateurs d'évaluation, le RPL différencie et clarifie d'autant mieux son projet, pour gagner en qualité sur ses différentes actions qui devraient se déployer au-delà du territoire lorrain.

Contact

Céline ANDRE-JEAN · Chargée d'ingénierie et de projets en promotion de la santé
 · c.andre-jean@ireps-grand.est.fr



2021, c'est aussi...

La démarche de développement et de diversification des financements travaillée chaque année par l'Ireps Grand Est permet en 2021 le développement de nouveaux projets et de partenariats, qui n'ont pas été évoqués dans ce rapport d'activité, notamment avec :

- **L'Eurométropole de Strasbourg**, concernant 2 projets s'intégrant au Projet Alimentaire Territorial (PAT) autour de la nutrition des enfants des quartiers prioritaires (en partenariat avec la Maison Sport Santé de Strasbourg) et de l'insécurité alimentaire des familles.
- **Notre fédération, la Fnes**, dans plusieurs projets nationaux.
- **Des hôpitaux et dispositifs/organismes de professionnel·les de santé et/ou du social et du médico-social**, pour des prestations de formations continues en éducation thérapeutique du patient, en entretien motivationnel et en promotion de la santé.

Ces projets ainsi que le maintien du financement de notre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2021 avec l'**Agence régionale de santé Grand Est** (ARS) permettent à notre association d'assurer son équilibre budgétaire en 2021.



Perspectives

En 2022, les activités continuent et des conventions sont renouvelées, notamment :

- **Le CPOM 2022**, avec la continuité de nos missions socles et le développement de nouvelles offres autour de 3 objectifs stratégiques posés par l'ARS : les inégalités territoriales et sociales de santé, la participation des populations et les questions de changement climatique et santé.
- **« Je t'aime mon cœur »**, programme de réduction des risques cardiovasculaires, soutenu financièrement par le Régime local Alsace-Moselle, déployé sur les départements 54 et 57, et permettant d'agir sur les 4 principaux facteurs de risques des maladies cardiovasculaires : tabac, sédentarité, alimentation déséquilibrée, stress. Des équipes locales pré-existantes sur les territoires ciblés offrent un accompagnement gratuit et de proximité aux populations dans une approche motivationnelle positive et centrée sur la personne. C'est un programme prometteur ayant prouvé son efficacité en matière de réduction des facteurs de risques et d'amélioration du bien-être des personnes.
- **« Sirena »**, visant à créer un site internet ressource national pour améliorer la compréhension des professionnel·les de ce que recouvrent les compétences psychosociales et leurs applications et pour leur permettre d'accéder à des modalités ou supports d'intervention validés. Le site doit également leur faciliter l'accès à une formation et/ou un accompagnement adapté. Ce projet national est mené avec la Fnes et soutenu par l'ARS Grand Est.

- **« LitterAgir »**, projet soutenu par l'ARS dans le cadre du fonds de prévention des addictions et qui vise à améliorer la qualité de l'offre de prévention en matière d'addictions à destination des publics en situation de précarité accueillis ou suivis dans des CHRS du Grand Est.
- **« Alcom »** qui propose un accompagnement des mouvements d'entraide dans le développement de leurs compétences auprès de publics prioritaires présentant des conduites addictives, dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé. Ce projet national est mené en partenariat avec la Fnes.
- **Un projet de lutte contre les addictions liées aux substances psychoactives chez les personnes en situation de handicap adulte** accompagnées par les différents établissements et services sur le département de la Haute-Marne, porté par l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apahj) Haute-Marne.

Enfin, sur 2022, un conventionnement est prévu avec la Direction de la Stratégie de l'ARS pour le renouvellement du **Programme de soutien aux familles et à la parentalité (PSFP)** sur 2022-2023. PSFP est un programme de développement conjoint des compétences parentales et des compétences psychosociales des enfants, porté par les services des collectivités territoriales. L'ARS ouvre début 2022 un appel à projets sur les 10 départements du Grand Est, et l'Ireps accompagnera les collectivités porteuses du programme sur les années 2022-2024.

En matière d'expertise, l'Ireps est également sollicitée par l'ARS pour plusieurs projets d'envergure :

- **L'accompagnement d'un Groupement hospitalier de territoire (GHT)** dans la structuration de son plan d'action, ses objectifs et indicateurs d'évaluation.
- **L'évaluation et la transférabilité du programme Epsil** (Équipe Pluridisciplinaire dédiée aux Situations d'Incurie dans le Logement) visant à réduire les problèmes d'habitat indigne.
- **Une revue de littérature sur la façon dont les collectivités prennent en compte la santé dans les politiques locales** pour la DT 51 de l'ARS Grand Est.
- **Un accompagnement à la réorientation du service santé-environnement de la Délégation territoriale des Vosges de l'ARS** dans une approche de promotion de la santé.
- **La formation des professionnel·les de santé de l'Education nationale à l'entretien motivationnel...**

L'Ireps est également sollicitée par des partenaires, notamment par l'Union départementale des associations familiales 54, pour contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du **centre de ressources sur la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap du Grand Est** qu'elle porte. Destiné aux personnes en situation de handicap, aux familles et à l'entourage des

personnes ainsi qu'aux professionnel·les du parcours de santé des personnes, ce centre mobilise de nombreux partenaires experts de la thématique et/ou des publics ciblés, des représentant·es de familles et des personnes en situation de handicap. Afin de répondre au mieux aux besoins et préoccupations des futures personnes utilisatrices, l'Ireps est missionnée pour mettre en œuvre un diagnostic partagé auprès des différents publics bénéficiaires de ce centre de ressources. Une priorisation et un plan d'actions co-construits avec les différents parties prenantes viendront compléter le travail d'appui de l'Ireps.

Ces perspectives 2022 viennent illustrer la reconnaissance grandissante de l'expertise de l'Ireps par celles et ceux qui décident, qui financent, qui interviennent (bénévoles, professionnel·les de santé, du social, de l'éducation, du médico-social, de la justice, de l'urbanisme...), ou qui vivent sur le territoire (population, représentant·es d'usagers et d'usagères, patient·es expert·es ou partenaires...) et de sa capacité à mettre en synergie les différentes parties prenantes autour de projets contribuant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes.

Marie PERSIANI · Directrice générale · m.persiani@ireps-grandest.fr



1 rue de la Forêt
54520 Laxou

03 83 47 83 10

contact@ireps-grandest.fr

www.ireps-grandest.fr

